

**Résumé de la réunion du
Groupe de liaison APSAM «travaux publics/cols bleus»
tenue le mercredi, 24 octobre 2007**

Étaient présents :

Justin Archambault
FISA (Granby)
Bruno Blouin
SCFP, 2729 (Sherbrooke)
Serge Bourgon
SCFP, 301 (Montréal)
Gary Burns
SCFP, 301 (Montréal)
Luc Chartrand
Ville de Gatineau
Claude Collin
Ville de Sherbrooke
Catherine Côté
Ville de Sherbrooke
Diane Côté
APSAM
Daniel Courtemanche
Ville de Granby
Francis Desjardins
SCFP, 4545 (Laval)
Mario Fontaine
SCFP, 2729 (Sherbrooke)

Mario Lachapelle
Ville de Longueuil
Marilou Lamoureux
SCFP, 301 (Montréal)
Louis-Philippe Légaré
SCFP, 961 (Repentigny)
Paul Imbeault
Ville de Longueuil
Michel Martin
SCFP, 301 (Montréal)
Claude Ouellet
SCFP, 307 (Longueuil)
Lisane Picard
APSAM
Sylvie Poulin
APSAM
Claude Vaudreuil
SCFP, 307 (Longueuil)

Étaient absents :

Jean Chassé
Ville de Montréal
Serge Toutant
Ville de Bécancour

Invitée :

Chantal Gauvin
Professionnelle scientifique,
Service soutien à la recherche et à
l'expertise
IRSST

Projets et dossiers en cours

- ◆ Concernant le projet de recherche sur les **leviers pour couvercles de regard**, dans une prochaine phase les chercheurs auraient quelques améliorations à apporter au levier. Ces améliorations concernent notamment, l'élasticité de la sangle, la robustesse et le poids de l'outil, le mors rattaché au pied de l'outil. Après ces modifications, l'outil serait validé par des travailleurs municipaux pour s'assurer qu'il est bien adapté. Le but est de mettre en marché un outil fonctionnel qui réduit les risques de blessure. Afin de rendre cette dernière étape de développement possible, un financement doit être obtenu. Pour obtenir ce financement, il faut savoir s'il y a un marché potentiel à court terme. Les membres du groupe de liaison sont consultés. L'APSAM consultera également quelques autres municipalités dans toutes les régions du Québec afin d'assister le chercheur dans cette démarche.
- ◆ Concernant la problématique du **sauvetage en espace clos**, l'APSAM travaille présentement sur deux projets avec les groupes de liaison des pompiers et plusieurs partenaires.
 - ◆ Le premier projet est avec la Direction de la planification stratégique et des relations avec la clientèle de la CSST; il s'inscrit dans le cadre des

engagements qu'a pris la CSST en matière de condition féminine. Pour le secteur municipal, les travailleuses ciblées sont les pompières. Des **outils de sensibilisation** seront produits dans le but d'aider les milieux de travail à prévenir les accidents lors de sauvetage en espace clos.

- ◆ Au Québec, il n'existe pas de formation « reconnue » sur le sauvetage en espace clos. C'est l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ) qui a le mandat **d'établir des profils de compétences et d'homologuer des formations sur le sauvetage en espace clos**. Le groupe de liaison des pompiers de l'APSAM va collaborer avec l'ÉNPQ pour l'établissement des profils de compétences. Le but est d'en arriver à homologuer des formations qui vont répondre aux besoins du secteur municipal. Pour débiter, Éline Guénette, conseillère à l'APSAM, a organisé une rencontre d'une journée à laquelle sont invités les principaux intervenants concernés par cette problématique. Le but de cette rencontre est de faire le point sur ce qui se fait au Québec sur le sauvetage en espace clos pour bien orienter le groupe de travail dans l'établissement des profils de compétence.
- ◆ Pour le **cours de sécurité travaux publics et de construction (TPC)**, le développement continue. Toutefois, compte tenu que plusieurs fiches techniques sont déjà disponibles et que le manuel du participant était vraiment désuet, un manuel transitoire a été produit. Ce manuel est un recueil, constitué en majeure partie des fiches à jour de l'APSAM. Pour les modules dont le développement du matériel n'est pas complété, certaines publications de la CSST et d'autres ASP sont insérées temporairement dans le recueil. Début octobre, les formateurs TPC ont été rencontrés pour une mise à jour. Un exemplaire de ce manuel est remis aux membres du groupe de liaison.
- ◆ Concernant le **surveillant lors des opérations de chargement de la neige**, il n'y a pas de changement pour le moment. La position du MTQ demeure la même, c'est-à-dire que, selon son interprétation de l'article 497 du C.s.r., le surveillant doit être à pied en tout temps. Le groupe de liaison sera informé du cheminement de ce dossier.
- ◆ Pour les travaux de creusement, d'excavation et de tranchée, les projets suivants sont en cours :
 - ◆ Le projet de recherche sur l'étaçonnement des tranchées intitulé « **catalogage de tous les systèmes de blindage et d'étaçonnement utilisés en Amérique du Nord et tests pour réduire la distance de garde en tête des tranchées lors de l'utilisation des blindages cylindriques** » tire à sa fin. Les chercheurs ont terminé leur travail, dès que toutes les étapes de validation seront complétées, les résultats seront publiés. L'APSAM demandera alors aux chercheurs de venir présenter les résultats au groupe de liaison et s'assurera de diffuser l'information dans tout le secteur municipal.
 - ◆ Une autre activité de recherche est en train de s'amorcer, la demande provient conjointement de la Ville de Montréal et du syndicat des cols bleus. Ils ont demandé à André Lan, professionnel de recherche à l'IRSST, de développer une **grille d'inspection et d'entretien des systèmes d'étaçonnement**. André Lan va faire cette démarche à la Ville de Montréal et, s'il y a lieu, adaptera par la suite cette grille afin qu'elle puisse être utile pour tout le secteur municipal. Le groupe de liaison sera consulté lorsque le chercheur sera rendu à l'étape d'adaptation.

- ◆ À la rencontre de mai 2007, le groupe de liaison a été consulté concernant les **perspectives de recherche sur les travaux de creusement, d'excavation et de tranchée**. En plus, de la grille d'inspection et d'entretien des systèmes d'étaçonnement, les personnes présentes avaient alors soulevé une autre problématique sur laquelle elles aimeraient avoir des solutions ou des informations. Il s'agit d'une méthode de travail pour le dégagement des infrastructures avant de descendre dans la tranchée. Dès que les chercheurs auront terminé les projets en cours, nous leur soumettrons cette demande.
- ◆ Le **contenu de formation de l'APSAM sur la sécurité lors de travaux de creusement, d'excavation et de tranchée** est présentement en révision. Le *Règlement sur la qualité de l'eau potable* a un impact sur les méthodes de travail (formation P6b). Ces changements de méthode sont pris en considération dans la mise à jour du cours. De plus, l'accident mortel survenu à la Ville d'Oka entraînera certainement des interventions de la CSST. Pour l'APSAM, il est donc prévisible que les demandes d'assistance et de formation pour la sécurité lors de travaux de creusement d'excavation et de tranchée augmentent au cours de 2008. Ce dossier devient donc une priorité. La révision du cours de l'APSAM devrait être terminée d'ici le printemps 2008. Les formateurs seront alors convoqués pour participer à une rencontre de mise à jour.
- ◆ Concernant les **horaires atypiques**, la Dr Diane Boivin sera contactée à nouveau au début de l'année 2008 afin de vérifier si elle a toujours des disponibilités et de l'intérêt pour entreprendre une activité ou un projet de recherche pour les problèmes liés aux horaires atypiques chez les cols bleus. L'APSAM assurera un suivi dans ce dossier et le groupe de liaison sera informé des développements.
- ◆ Pour les **véhicules des services des travaux publics**, après avoir rencontré le groupe de travail « véhicules », Lisane Picard et Diane Côté ont fait des visites sur le terrain dans des villes de différentes tailles. Elles ont pu constater, entre autres, qu'une bonne partie des problèmes découlent d'une gestion déficiente du parc de véhicules. Elles sont également préoccupées par les modifications qui sont apportées aux véhicules sans certification. En janvier 2008, elles devraient être en mesure de rencontrer le groupe de travail pour discuter d'un projet de plan d'action.
- ◆ Lisane Picard présente deux nouvelles publications au groupe de liaison :
 - ◆ **La boîte à outils : Guide ressource pour atelier d'entretien mécanique** est un répertoire électronique qui présente la législation et les publications concernant la SST dans les ateliers d'entretien mécanique. Ce guide, disponible sur le site Internet de l'APSAM, est le point de départ pour l'élaboration d'une grille d'inspection ou la référence en SST lors de l'aménagement ou lors de la construction d'un atelier mécanique. C'est un outil dynamique qui pourra être bonifié, mis à jour et complété régulièrement. Les membres du groupe de liaison se montrent très intéressés par ce guide. Dans le futur, d'autres publications de l'APSAM auront cette forme.
 - ◆ **Le chlore gazeux**
Le raccordement des contenants et les fuites... que faire? est une fiche technique qui s'adresse plus particulièrement aux usines de production d'eau potable. Elle a été élaborée en collaboration avec un groupe de travail auquel participaient certaines municipalités de la Rive-Nord de Montréal.

- ◆ L'APSAM travaille présentement à la mise à jour et au développement de fiches techniques sur les travaux d'entretien des espaces verts. De plus, récemment quelques villes nous ont contactés pour savoir s'il existe une formation pour les travailleurs qui effectuent des tâches d'arboriculture. Les membres du groupe de liaison sont consultés sur les **travaux d'arboriculture (élagage / émondage)** qui se font dans leurs villes et sur la formation qu'ont les travailleurs qui exécutent ces travaux. Selon les personnes présentes à la rencontre,
 - ◆ les gros travaux d'abattage ou ceux nécessitant du travail en hauteur (nacelle, cordages) sont exécutés, dépendant des villes, par des travailleurs cols bleus ou des sous-traitants qui ont une formation professionnelle reconnue;
 - ◆ les petits travaux de taille qui s'exécutent à partir du sol sont faits par des travailleurs cols bleus qui n'ont pas nécessairement de formation professionnelle en élagage ou émondage, ni de formation en milieu de travail.

Pour la formation, les villes font généralement appel au Centre de formation horticole de Laval. L'APSAM prendra également des informations auprès de la Société internationale d'arboriculture-Québec Inc. (SIAQ) et d'HortiCompétences (Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services).

- ◆ Concernant l'**outil de planification et de suivi de la formation** demandé par le groupe de liaison, Christine Lamarche et Diane Côté ont commencé à recueillir des informations dans les villes afin de mieux cerner les besoins et de trouver des modèles de démarches pour la planification et le suivi de la formation. Les membres du groupe de liaison sont à nouveau questionnés sur l'organisation de la formation dans leur milieu.

Il en ressort qu'une formation à la tâche est donnée aux opérateurs de machinerie lourde. En ce qui a trait aux autres tâches pour lesquelles des petits équipements et outils sont utilisés, il n'y a pas ou très peu de formation qui se donne. Pour la formation en SST, elle n'est pas vraiment intégrée à la formation à la tâche. Celle donnée par l'APSAM est souvent la seule formation en SST que reçoivent les travailleurs. Bref, très peu de villes sont bien organisées en ce qui a trait à la planification et au suivi de la formation. Il a également été soulevé par certaines personnes que les formations données aux nouveaux travailleurs devraient être cohérentes avec celles données aux travailleurs expérimentés.

Certaines villes ont toutefois commencé à s'organiser. La Ville de Laval a déterminé les besoins en formation pour chaque poste de travail et il semble que la Ville de Québec a développé un outil de suivi.

Le groupe de liaison sera consulté et informé au fur et à mesure que nous avancerons dans ce dossier

- ◆ **Cancer de la peau chez les jeunes**

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a contacté l'APSAM pour l'inviter à siéger sur un comité intersectoriel sur la prévention du cancer de la peau chez les jeunes. Ce comité de l'INSPQ regroupe plusieurs intervenants tels différents agents des ministères de l'éducation et de la santé, des centres de la petite enfance, des camps de jour, de la Société de sauvetage ainsi que de l'Association des dermatologues du Québec. Un de ses mandats est de contribuer à la promotion de saines habitudes, particulièrement chez les 0 à 18 ans, en regard à l'exposition au

soleil. Les cas de cancer de la peau sont très fréquents. La Ville de Québec tient annuellement une campagne de sensibilisation et de dépistage auprès des employés cols bleus et des travailleurs des piscines, en collaboration avec l'Association des dermatologues du Québec. Cette année, quelques travailleurs ont été retenus pour des tests supplémentaires et de ceux-là, deux cas de cancer ont été dépistés.

Les membres du groupe de liaison discutent des différents moyens mis en place dans leur milieu pour protéger, entre autres, les travailleurs des piscines. Dans le cadre du travail fait avec le comité « piscine », l'APSAM propose déjà des moyens de protection contre les rayons UV (parasol, vêtements, chapeau, lunettes de soleil, crème solaire). La participation de l'APSAM à ce comité permettra de recueillir toute l'information et les outils de sensibilisation pour aider le secteur municipal en regard de cette problématique.

- ◆ Chantal Gauvin, de l'IRSST, vient présenter, au groupe de liaison, l'état d'avancement des projets de recherche en cours sur les gants et la teneur des projets à venir.
 - ◆ Concernant la recherche sur les **gants anti-piqûres**, une méthode pour tester la résistance des gants à la perforation par des aiguilles de seringues a été développée et les niveaux de dextérité et de sensibilité tactile des gants ont été évalués.

Plusieurs modèles ont été testés. Les chercheurs ont retenu ceux qui répondent le mieux aux besoins des milieux de travail en assurant la meilleure protection. Pour les cols bleus : trois modèles ont été sélectionnés pour les éboueurs et cinq modèles pour les horticulteurs. Les chercheurs ont transmis leurs recommandations aux manufacturiers afin qu'ils améliorent leurs gants. Ce projet devrait être terminé en 2008.
 - ◆ Quant au projet de recherche visant à produire un **guide de sélection des gants de travail**, un aperçu du contenu de ce futur guide est présenté au groupe de liaison. Il faut voir ce guide comme un outil dynamique, il évoluera dans le temps. Pour la première édition, soixante modèles de gants seront répertoriés et trois critères de sélection seront considérés. Les critères retenus par les chercheurs sont : la coupure, la perforation et la déchirure. D'autres critères s'ajouteront éventuellement : résistance chimique, dextérité, souplesse, piqûre d'aiguilles, adhérence, etc.). Les membres du groupe de liaison soulèvent que dans les trois premiers critères de sélection, les chercheurs devraient plutôt retenir la dextérité comme critère de sélection au lieu de la déchirure.
 - ◆ Un autre projet est à venir : **l'effet des contaminants (huiles et graisses) sur la résistance mécanique des gants**. Pour ce projet, l'objectif des chercheurs est de vérifier si des gants souillés par des huiles et des graisses perdent de leurs propriétés de protection aux coupures, perforations et déchirures. Les membres du groupe de liaison sont consultés. Quels cols bleus sont concernés par ce projet? Quels modèles de gants fournit-on à ces travailleurs? Quelles huiles et quelles graisses sont utilisées? Les gants souillés sont-ils portés sur de longues périodes ou sont-ils remplacés chaque jour? Est-ce que les gants sont lavés ou nettoyés après avoir été en contact avec des huiles et des graisses?

Les membres du groupe de liaison, qui ne l'ont pas déjà fait, fourniront aux chercheurs les modèles de gants ainsi que les sortes d'huiles et de graisses utilisées dans leurs milieux de travail. Une question inquiète particulièrement les personnes présentes, il s'agit de la perte des propriétés de protection lors du nettoyage ou du lavage des gants.

- ◆ Pour la planification des futurs projets de recherche, Chantal Gauvin consulte également les membres du groupe de liaison sur les **problématiques liées aux divers moyens et équipements de protection individuelle**. Les membres du groupe de liaison ont soulevé les problématiques suivantes :
 - Les imperméables sont souvent inconfortables, soit qu'ils ne sont pas vraiment imperméables ou s'ils le sont, le tissu ne « respire pas ». Le travailleur est alors protégé de la pluie mais ses vêtements sont mouillés par la sueur.
 - Les casques de sécurité sont lourds et instables.
 - Il n'existe pas encore de semelles antidérapantes ou de crampons, résistants et efficaces sur la glace, que les travailleurs ne sont pas tenus d'enlever lorsqu'ils se déplacent sur une surface métallique ou en béton.
 - Les cartouches des masques de protection respiratoire ne sont pas munies d'un indicateur de durée de vie. Il est difficile pour les utilisateurs de savoir quand il faudrait changer la cartouche.
 - La résistance au froid et à la chaleur des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle est souvent inconnue.

Documents remis au groupe de liaison

- ◆ **Fiche technique #79**
Le chlore gazeux : Le raccordement des contenants et les fuites... que faire?
- ◆ **Fiche technique**
Prévenons les chutes et les glissades : Gardons les pieds sur terre
3. Des chaussures appropriées aux types de surface
- ◆ **Dépliant**
Les crachats : risques biologiques au travail
- ◆ La dernière liste des **nouveaux documents au centre de documentation de l'APSAM** sera transmise aux membres du groupe de liaison par courriel en même temps que le résumé de la rencontre.

Prochaine rencontre du groupe de liaison : le mercredi 28 mai 2008.